



DESCRIPTION DE CONCOURS

Coiffure

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Table des matières

| | | |
|----------|---|----------|
| 1 | LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES | 2 |
| 2 | INTRODUCTION | 2 |
| 3 | DESCRIPTION DU CONCOURS | 3 |
| 4 | ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE..... | 3 |
| 5 | SANTÉ ET SÉCURITÉ..... | 5 |
| 6 | ÉVALUATION..... | 6 |
| 7 | RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS | 6 |
| 8 | RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES | 8 |
| 9 | MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL | 9 |

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « *Compétences pour réussir* » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/coiffure/

2.2 But de l'épreuve

Permettre aux membres du secteur et aux observateurs de constater les compétences enseignées dans le cadre des programmes publics aux niveaux secondaire et postsecondaire, et de favoriser l'établissement de relations entre les différents secteurs. Ces relations permettront de s'assurer que les compétences acquises par les jeunes coiffeurs et coiffeuses des deux niveaux de formation satisfont aux exigences de l'industrie des soins de beauté.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

L'épreuve permettra aux jeunes coiffeurs et coiffeuses de montrer leurs compétences techniques et leur créativité.^{7,8}

Compétences pour réussir : ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

| DOCUMENT | DATE DE DISTRIBUTION |
|--------------------------------|----------------------|
| Description de concours | Septembre 2023 |
| Projet d'épreuve | Décembre 2023 |
| Liste des produits | Février 2024 |
| Points de contrôle | Février 2024 |
| Critères/rubrique d'évaluation | Février 2024 |

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Service de texturation chimique, coupe de cheveux et mise en plis selon des souhaits^{7,8}
- Coiffure cheveux longs relevés, selon des souhaits^{7,8}
- Coupe de cheveux, coloration et mise en plis de style commercial selon des souhaits^{7,8}
- Coupe de cheveux et mise en plis de style commercial (d'après une photo)^{5,7}

Des exemples seront affichés sur le site Web dès que possible. Surveillez les mises à jour diffusées périodiquement sur le site Web.

Compétences pour réussir : ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Porte-nom
- Table
- Lampes à ampoules circulaires (2)
- Fiches de données de sécurité (FDS) fournies par L'Oréal Professionnel pour tous les produits
- Miroir
- Fauteuil non hydraulique
- Prise de courant (1)
- Colorants — si cela a été expressément demandé dans les souhaits

- Décolorants — si cela a été expressément demandé dans les souhaits
- Tous les produits de mise en plis sont fournis par L'Oréal Professionnel **(seuls les produits du commanditaire sont autorisés). La liste de ces produits sera affichée sur le site Web dès qu'ils auront été confirmés. Veuillez surveiller périodiquement les éventuelles mises à jour des documents du concours sur le site Web.**
- Pivot Point fournit des trépieds.
- Pivot Point fournit des marottes. Le style de la marotte de chaque volet sera affiché dès qu'il aura été confirmé.

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Outils de travail personnels : bouteille d'eau, serviettes, cape de protection, tablier, miroir à main, instruments de coupe, peignes, brosses, pinces, séchoir à main, outils thermiques, gants, balance, bigoudis à permanente, papiers pointes, coton, cuvette à permanente pour la nuque, cape de traitement, désinfectant en spray, crêpons à cheveux (hair fillers) et minuterie.
- Il est interdit d'emprunter le matériel d'autres concurrents ou concurrentes.
- Un seul appareil électrique peut être branché à la fois (un maximum de 2500 watts peut être utilisé par prise de courant).
- Il est interdit d'utiliser un casque d'écoute, des écouteurs boutons, un téléphone cellulaire, un appareil MP3, une tablette, un iPod, une montre intelligente ou tout autre appareil semblable.
- Les tabourets et les chariots sont interdits.
- Une bouteille d'eau pour boire réutilisable pour éviter les renversements et pour la protection de l'environnement.
- Téléphone intelligent (toutefois, si vous n'en possédez pas, nous vous trouverons une alternative)
- Balance

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 0,1216 mètre³. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être

utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il est interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre. Le coffre à outils doit pouvoir être rangé sous une table.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent porter des vêtements de travail propres, confortables et dignes des professionnels qui travaillent dans un salon de coiffure moderne. Les vêtements de protection doivent être exempts de logos ou de marques de commerce, à l'exception de ceux des commanditaires de Skills/Compétences Canada.
- Le port de chaussures appropriées est obligatoire, sinon le concurrent ou la concurrente ne pourra pas participer au concours. Le port de bas de nylon ou de chaussettes et de chaussures fermées est obligatoire en permanence (pas de chaussures à semelle compensée ou à talon haut de plus de 2 pouces /5 cm).
- Équipement de protection individuelle (ÉPI) : sarrau ou tablier de coloration et gants (si nécessaire).

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- S/O

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Voir la section 4.3

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

| TÂCHES | /100 |
|--|------|
| Service de texturation chimique, coupe de cheveux et mise en plis selon des souhaits | 26 |
| Coiffure cheveux longs relevés, selon des souhaits | 24 |
| Coupe de cheveux, coloration et mise en plis de style commercial, selon des souhaits | 26 |
| Coupe de cheveux et mise en plis de style commercial (d'après une photo) | 24 |

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

| SUJET | RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS |
|-------------------------------------|---|
| Utilisation du téléphone cellulaire | L'utilisation du téléphone cellulaire sera autorisée seulement après le volet 2 du concours pour les photos sur les réseaux sociaux. |
| Soins aux clients | Les concurrents et les concurrentes doivent traiter les marottes comme s'il s'agissait de clients dans leur salon. <ul style="list-style-type: none"> • Ne faites pas une manipulation sur votre marotte que vous ne feriez pas sur un client. • Commencez le concours avec des instruments propres et désinfecter-les au besoin. Respectez les points de contrôle prévus. Les points de contrôle seront indiqués dans un document qui sera affiché sur la page des Olympiades canadiennes. |

| | |
|---|--|
| <p>Préparation et application de la couleur et rinçage</p> | <p>Suivre les instructions des fabricants concernant le mélange, l'application, le délai et le rinçage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peser tous les produits de coloration et de décoloration (décolorants). • Se débarrasser correctement du restant du mélange de coloration, de décoloration, des papiers d'aluminium et des cheveux de manière appropriée. • Utilisation d'une minuterie. • Utilisation de l'ÉPI. |
| <p>Préparation et application des produits chimiques et rinçage</p> | <p>Suivre les instructions des fabricants concernant le mélange, l'application, le délai et le rinçage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port de l'ÉPI approprié pendant le mélange et l'application. • Port de l'ÉPI approprié par le « client » avant l'application des produits chimiques. • Se débarrasser correctement du restant de produits chimiques. • Utilisation d'une minuterie. |
| <p>Organisation et gestion du travail</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit d'apporter des documents techniques, tels que des formules, des dessins, des notes, dans l'aire du concours. • Toute communication entre le concurrent ou la concurrente et l'auditoire durant l'épreuve pourrait être perçue comme l'obtention d'aide et entraîner l'attribution de points de démerite ou la disqualification. • Des points seront déduits de la note des concurrents et des concurrentes qui arrivent en retard à la séance d'orientation ou après le début du concours, le matin et après le déjeuner. • Le poste de travail doit être rangé et propre en permanence. |
| <p>Santé et sécurité</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les appareils chauffants, tels que les fers, ne doivent jamais être en contact avec des produits inflammables. • Les fils des appareils électriques doivent être en bon état. Ils ne doivent pas être en contact avec de l'eau ni à proximité de celle-ci. • Aucun appareil ne doit dépasser 2500 watts. • Il est interdit de courir dans l'aire du concours. • Les lavabos doivent être nettoyés après utilisation. • L'eau sur le plancher doit être épongee immédiatement pour éviter les chutes. |

| | |
|------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Balayer au besoin. Déposer les rebuts dans le contenant approprié. • Utiliser, si nécessaire, le produit désinfectant fourni. • Désinfecter les instruments en suivant les instructions des fabricants. • Se débarrasser des lames de rasoir dans le contenant pour objets tranchants. • Le poste de travail doit être rangé, organisé et propre en permanence. |
| Durabilité | <ul style="list-style-type: none"> • Se débarrasser des déchets (cheveux, aluminium et restes de produits chimiques) dans les contenants prévus à cet effet. • Le volume de coloration et de décoloration qui reste dans le bol ne doit pas dépasser 10 ml. • Ne pas abuser d'eau (pour le lavage des cheveux et le rinçage) ni de laque. |

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coupe de cheveux, coloration et mise en plis de style commercial selon des souhaits » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coupe de cheveux et mise en plis de style commercial (d'après une photo) » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coiffure cheveux longs relevés selon des souhaits » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

| ORGANISME MEMBRE | NOM |
|---------------------------|---|
| Île-du-Prince-Édouard | Mary Beth Perry |
| Nouvelle-Écosse | Bonnie William |
| Nouveau-Brunswick | Jane Donovan |
| Québec | Carole Perron |
| Ontario | Julia Falvo-Walters – Présidente adjointe |
| Manitoba | Tony Scarpino |
| Saskatchewan | Megan Gustafson |
| Alberta | Tracey Millar – Présidente |
| Colombie-Britannique | Gary Franceschini |
| Territoires du Nord-Ouest | Steve Payne |
| Terre-Neuve-et-Labrador | Kim Seward |
| Yukon | Elizabeth Schalko |

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.